

L'accès aux soins contre la fracture sociale

Parmi les promesses du nouvel exécutif, l'une des plus populaires est la prise en charge solidaire de l'optique, du dentaire et de l'audioprothèse d'ici à 2022. Ce remboursement à 100 % devrait se faire sans augmentation du prix des complémentaires, en imposant à celles-ci trois « contrats types » de différents niveaux de garanties. Il semble que le modèle envisagé soit celui qui permet la mutualisation des risques en Allemagne et aux Pays-Bas. Dans ces pays, pour éviter de faire payer plus à ceux qui « consomment » davantage de soins – les personnes âgées –, les caisses d'assurance, en concurrence entre elles,

PAR LUIS GODINHO
PRÉSIDENT DU SYNDICAT NATIONAL DES
AUDIOPROTHÉSISTES, MEMBRE DU HAUT CONSEIL
POUR L'AVENIR DE L'ASSURANCE-MALADIE

doivent proposer des contrats aux garanties standardisées.

En France, une expérience a déjà été menée pour les bénéficiaires de l'aide à la complémentaire santé. Elle a abouti à une hausse de la qualité des garanties souscrites et à une baisse du prix moyen des contrats. De quoi démontrer que l'efficacité, en santé, est conditionnée à une régulation publique plutôt qu'à la liberté laissée aux assureurs.

En réalité, lorsqu'il s'agit de s'attaquer aux restes à charge, notamment pour permettre aux ménages modestes d'accéder à des soins coûteux, il est impossible de se passer de l'équité verticale – « *de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins* » – assurée par le financement de l'assurance-maladie obligatoire.

La France périphérique et rurale, où se sont concentrés le vote protestataire et l'abstention, est largement superposable aux zones de déserts médicaux. Les populations qui y subissent la précarité de l'emploi et le sentiment d'abandon sont aussi celles qui ont des

difficultés pour obtenir certains rendez-vous médicaux ou se payer des prothèses. Multifactoriels, les renoncements aux soins dépendent de la distance aux professionnels de santé, des délais d'attente et, bien sûr, de raisons financières. Mais il est plus difficile de faire disparaître les déserts médicaux que d'améliorer la prise en charge de l'optique, du dentaire et de l'audioprothèse. Parallèlement aux mesures destinées à l'emploi dans ces territoires, cette réduction des inégalités d'accès aux soins doit être mise en œuvre rapidement afin de réduire la fracture sociale que connaît notre pays. ●